



Le Directeur de Cabinet

**COMMUNIQUE OFFICIEL N° CAB/GOUV/LBA/005./2020
DU 03/07/2020**

Le Cabinet du Gouverneur de la Province du Lualaba constate avec regret **la fusion des spéculations et déclarations de tout bord après l'atterrissage en date du 1^{er} juillet 2020 à l'aéroport International de Lubumbashi/Luano du Vol ETHIOPIAN 8685 en provenance de SHANGAI en Chine et transportant à son bord 238 techniciens expatriés affiliés aux sociétés minières établies dans la Province du Lualaba.**

Le Cabinet tient à apaiser l'opinion tant nationale qu'internationale que ce fait est en principe **un non évènement au regard des mesures sanitaires et sécuritaires prises par les Hautes Autorités du pays qui ont accordé toutes les autorisations en connaissance de cause et ce, après avoir examiné les intérêts en présence et les risques encourus.**

En effet, s'il est vrai que le Président de la République a déclaré l'État d'Urgence Sanitaire dans notre pays entraînant des restrictions des mouvements, il n'a jamais été interdit les déplacements des personnes, étrangères soient-elles qui ne présentent pas de risque sanitaire et qui doivent être préalablement autorisées.

C'est de la sorte que la Province du Lualaba – conciliant les intérêts sanitaire, social et économique du pays - a soutenu auprès de la Haute Hiérarchie, la demande de 9 sociétés établies dans la Province du Lualaba pour faire venir – dans le respect des lois en la matière - 238 experts-techniciens afin de finaliser les usines et autres matériels de production en attente depuis la survenance de la pandémie dans le monde en décembre 2019.

Pour ce faire, dans le souci de nous conformer aux mesures prises dans notre pays par Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'État, au sujet de la pandémie de COVID-19, **ladite délégation a été instruite d'être porteuse à l'embarquement, des certificats de séronégativité à la COVID-19 effectives pendant 72 heures afin de les produire à l'arrivée à Lubumbashi, ce qui a été fait.** Aussi, il avait été décidé que **lesdits membres de délégation seraient placés en quatorzaine à leur arrivée dans les sites d'isolement du Lualaba pour observation médicale** conformément aux mesures



de prévention et de contrôle de la pandémie sous l'œil vigilant de notre équipe provinciale de Riposte à la COVID-19. Chose qui est faite et même un dépistage est envisagé pour confirmer rapidement leurs statuts.

Ainsi, le Cabinet du Gouverneur demande à tout le monde de demeurer calme car c'est de façon responsable que cette décision a été prise et ne porte aucunement atteinte à la sécurité sanitaire de nos compatriotes.

Pour le reste, **le Cabinet du Gouverneur exhorte toutes les couches de notre population à vaquer librement à leurs occupations afin de poursuivre l'action de développement pour faire de notre pays, la RDC, un pays plus beau qu'avant.**

Fait à Kolwezi, ce 03 juillet 2020

Prof. YAV KATSHUNG Joseph

Directeur de Cabinet



Hôtel du Gouvernement (2^{ème} Niveau) – Route Kazembe – Kolwezi

E-Mail : gouvernorat@lualaba.gouv.cd

Web Site : www.lualaba.gouv.cd